

## *Par monts et par vaux*

### Les arbres en hiver : le chêne

Parmi la diversité des espèces végétales présentes dans la campagne blaisonnaise, le



La forme générale est rarement un critère sûr. Pour le chêne, on verra une ramure abondante faite de branches aux nombreuses courbes se terminant en une multitude de rameaux courts. Sur ceux-ci les bourgeons sont disposés de façon dite alterne, c'est-à-dire isolés, à des niveaux différents ; on pourrait toutefois croire qu'ils sont opposés, groupés au même endroit, mais cette erreur est due au fait que la croissance des rameaux est lente, les bourgeons, assez trapus, de couleur marron, se retrouvant assez proches les uns des autres. Entre eux on peut voir des rides transversales, montrant, elles aussi, la lenteur de la croissance. Tout ceci est quand même bien délicat à observer, et variable selon les individus... Alors, avec un peu de chance, si l'arbre a conservé quelques feuilles – et cela n'est pas rare, même très fréquent sur les sujets jeunes où toutes les feuilles persistent – les lobes caractéristiques de ce feuillage aux teintes plutôt marron clair, permettront de reconnaître aisément cet arbre.

J.C. S.



Chêne pédonculé, « *Quercus robur* », est un arbre fréquemment rencontré, mais comme beaucoup d'autres sujets privés de leurs feuilles en hiver, l'identification n'est pas toujours facile. Pour cela il va falloir s'appuyer sur un ensemble de caractères.

### Les noms de lieux : toponymie

#### Clos Sainte-Anne : sur Gohier

Mère de la vierge Marie, patronne des bretons, ce qui confirme la présence bretonne dans notre région ( cf. la bretonniere ou champ bretin sur Blaison). Sous l'ancien régime il est attesté l'existence d'une confrérie de Sainte-Anne (association formée d'ecclésiastiques et de notables ayant pour but de défendre les intérêts de Gohier). Pour mémoire l'église était dédiée à Saint Pierre.

#### Chemangevins ( les ) :

Terres situées le long de la route de Coutures. Signifie « sur le chemin d'Angers », ce qui confirme que la route de Coutures était un axe routier important, voire l'ancienne voie romaine d'Angers à Gennes via Coutures.

## FONDS DE TIROIR : Les registres paroissiaux

Avant la Révolution de 1789, c'est le clergé qui tenait ce que l'on appelle maintenant l'état civil. Sur les registres paroissiaux, étaient inscrits les baptêmes, mariages et sépultures. Les Archives départementales et communales conservent ces registres. Le premier de la commune de Blaison remonte à la fin de l'année 1591 et celui de Gohier à Avril 1601 : certains tombent en miettes...

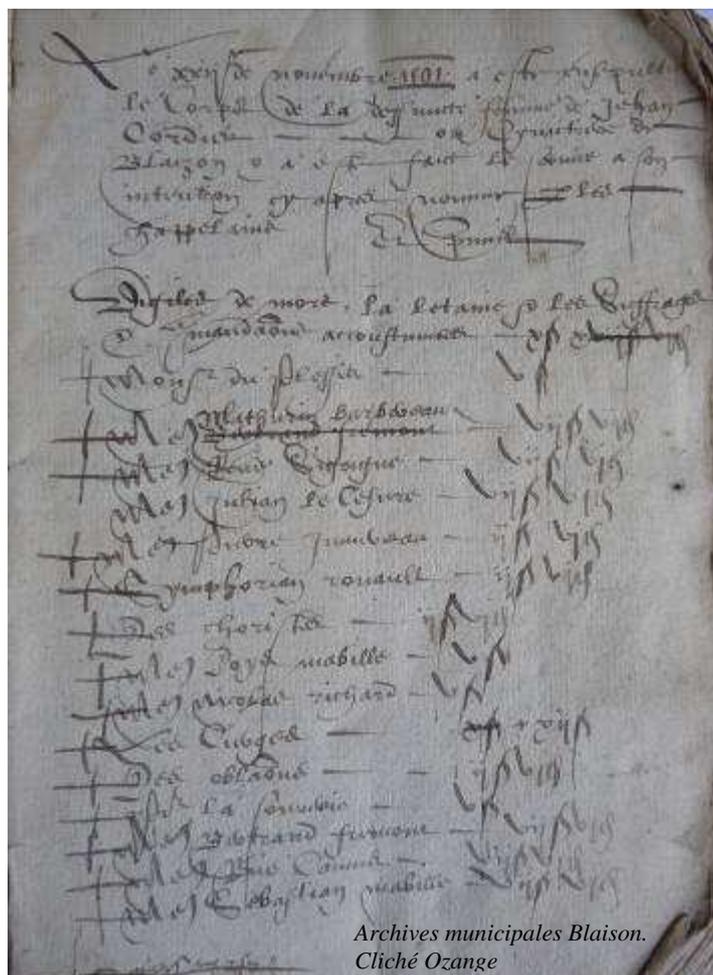
A Blaison, nous trouvons des actes de sépultures datant de cette époque. Voici la transcription du 3<sup>ème</sup> acte ; les majuscules, le vocabulaire, l'orthographe sont respectés.

« Le xxième de novembre 1591 a este ensepulture le corps de la deffuncte femme de Jehan Cordier au cymetiere de Blaizon et a este fait le service à son intention cy après nommes par les chappellains  
Et premier

Vigiles de mort, la letanie et les suffrages et les commandations accoustumées	X d (10 deniers)
Monseigneur du Plessis	V d
Me (Maitre ou messire) Mathurin barbureau	VII d VII s(ols)
Me René Sigoigne	VII d VII s
Me Julian le Cesure	VII d VII s
Me Pierre jumereau	II d VII s
Me Symphorien rouault	II d VII s
Les choristes	II d VII s
Me Loys mabille	V d
Me Nicolas richard	V d
Les cierges	X d XII s
Des oblations	II d VII s
Pour la sonnerie	V d
Me Bertrand frémont	VII d VII s
Me René Camus	VII d VII s
Me Sébastian mabille	VII d VII s »

A Blaison, nous constatons que c'est le chapitre qui officie pour les enterrements, alors qu'il ne s'occupe pas des baptêmes et des mariages. On voit ici que la partie la plus importante de l'acte est l'aspect monétaire. La présence et le rôle des uns et des autres membres du chapitre étaient facturés à la famille du défunt. Ces actes servaient aussi pour tenir les registres des gaignages déjà évoqués qui constituaient une partie des revenus des ecclésiastiques du chapitre. Pour les recherches généalogiques, les renseignements sont maigres : seul figure le nom du mari ! Pas de prénom ni de nom de jeune fille, pas d'âge et encore moins de filiation. Ces éléments n'avaient que peu d'importance pour les prêtres qui enregistraient les actes. Nous sommes dans la notion de l'âme qui arrive sur terre ou qui en part ou du sacrement célébré dans l'église : mariage, baptême, enterrement.

Cette personne a été enterrée dans le cimetière mais on pouvait être enseveli dans l'église même, les plus riches dans des enfeus, les chapelles où les religieux se réservaient le chœur et le commun des mortels sous les dalles de la nef. Pour les personnes de condition modeste, le lieu de sépulture ordinaire était le cimetière qui se situait tout autour de l'église et ce jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle. (OO)



Archives municipales Blaison.  
Cliché Ozange